

**Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre****Séance du 14 mars 2024****DELIBERATION****Convention emportant recettes  
Mécénat l'Oréal**

**Vu** l'article 1-10° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre du 11 mars 2022 relative aux seuils au-delà desquels les contrats et marchés publics doivent être présentés pour approbation au conseil d'administration ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve la convention de mécénat avec la société l'Oréal et en autorise la signature par la Présidente-directrice de l'Établissement public du musée du Louvre.

Laurence des Cars  
Présidente du conseil d'administration